



-----  
Par Overdose

Bonjour, tout d'abord merci d'avance de prendre le temps de lire ma problématique.

Comme le titre l'indique mon propriétaire a changé les serrures de mon logement sans mon accord.

En effet, après deux ans de location j'ai décidé de déménager. J'ai donc signé un accord pour pouvoir déménager mi mars 2020, le 1er confinement est arrivé je n'ai donc pu déménager.

Depuis mars 2020 je n'occupe plus le logement, le 1er confinement a duré 3 mois. Je n'ai pas pu réaliser l'état de lieux de sorti.

Mon propriétaire a changé les serrures de l'habitation, sans établir l'état de lieux de sorti mais surtout en gardant l'intégralité de mes meubles et de mes cartons.

Bien sûr il a fait tout cela illégalement étant donné qu'il n'a jamais eu de jugement l'autorisant à effectuer ce changement sans me prévenir.

Il a changé de numéro, et ne réponds pas à mes courriers envoyés avec accusé de réception.

Aujourd'hui cela fait un an que mes affaires sont là bas, j'aimerais les récupérer mais je ne sais pas quoi faire.

Ouvrir la porte de force pour récupérer mes affaires ?

Mais si le logement reste ouvert étant donné que je n'ai pas signé le bail de sortie je peux être embêté.

Informez le Commissariat, Ouvrir la porte, récupérer mes affaires et mettre une autre serrure en m'étant le trousseau dans la boîte aux lettres ?

Je me retrouve dans une impasse ..

Merci de votre aide, prenez soin de vous